

# L'apprentissage

## en Licence et Master

### UFR SITEC

## Les formations universitaires en apprentissage : pour qui ?

- **Tout étudiant de moins de 26 ans de nationalité française ou européenne.**
- **Pour les étudiants étrangers (hors Union Européenne),** il faut d'abord obtenir une autorisation de travail à temps complet (le contrat d'apprentissage est un contrat de travail à durée déterminée à temps complet de 35 ou 39 heures par semaine, préparation du diplôme incluse).

## Les avantages du statut de salarié pour l'apprenti étudiant :

Dès le début de la formation et après signature du contrat d'apprentissage,  
**l'apprenti perçoit un salaire au minimum de 53 % du SMIC**  
(soit plus de 750 € par mois).

**Des missions professionnelles** en entreprise sont définies  
(au plus tard deux mois après le début du contrat).

**Un encadrement et un suivi privilégié** sont assurés  
par des tuteurs référents en entreprise et à l'université  
ainsi que par des réunions d'échange et des visites  
en entreprise.

À la fin de la formation, l'apprenti a acquis **une réelle  
expérience et accède rapidement à une insertion  
professionnelle réussie**, à commencer par son entreprise  
d'accueil (possibilités d'embauche).

**Autres avantages :** gratuité des frais de scolarité  
dès la signature du contrat, période d'essai de deux mois,  
couverture sociale, points de retraite, congés payés,  
jours fériés et avantages internes aux entreprises  
comme l'accès aux activités des comités d'entreprise.

**Possibilité d'être recruté** par un grand groupe,  
ou une grande entreprise dès aujourd'hui pour la rentrée  
universitaire (recrutement d'avril à août),  
voire par nos partenaires industriels (voir au verso).

## Contacts Relations Entreprises / Apprentissage

Pour adresser votre CV  
et pour toutes précisions sur l'apprentissage :  
Tél. : 01 40 97 48 21 ou 14  
Courriel : [relations\\_entreprises\\_va@u-paris10.fr](mailto:relations_entreprises_va@u-paris10.fr)

## Les avantages des entreprises à recruter un apprenti :

Le développement d'activités supplémentaires pour une équipe ou un service, l'aide à la réalisation de missions, l'échange de savoirs, l'actualisation des connaissances théoriques, l'aide financière de 1000 € à la formation d'un apprenti, l'exonération des charges d'une partie du salaire versé à l'apprenti et surtout une politique de pré-recrutement de jeunes diplômés et futurs ingénieurs.

## Les entreprises partenaires

### Sciences pour l'Ingénieur :

PSA Peugeot Citroën, EADS, CEA, Thales, Renault, Dassault Systèmes, SNECMA, MBDA, Messier-Dowty, Emitech, Areva, SNCF, TDF,...

### Métiers du Livre :

- **Édition** : Actes Sud, Fleurus, Gallimard, Albin Michel, Groupe Hachette, Groupe Flammarion...
- **Librairie** : Librairie Deloche, Librairie Fontaine, Librairie du Jeu de Paume, Les Guetteurs de Vents, Arthur, La réunion des musées nationaux...

## Organisation annuelle :

### En licence SPI :

**Durée totale** : 12 mois, de début septembre à fin août.

**Rythme d'alternance** : 3 à 8 semaines en formation / 2 à 4 semaines en entreprises.

En fin d'année universitaire, une période en entreprise de plusieurs mois consécutifs.

### En Master :

**Durée totale** : 24 mois, de début septembre à fin août.

#### Rythme d'alternance :

- **Sciences Pour l'Ingénieur** : 4 semaines en formation / 4 semaines en entreprise. En fin d'année universitaire, une période en entreprise de plusieurs mois consécutifs.
- **Métiers du Livre** : 2 jours par semaine en formation, le reste de la semaine en entreprise.
- **Formations** : le contenu de chaque formation est décrit sur la fiche de la formation correspondante.

## Contrat d'apprentissage et candidature

Pour candidater à un poste d'apprenti, il est impératif de déposer  **votre CV et lettre de motivation par courriel au Service Relations Entreprises - apprentissage de l'UFR**, parallèlement au **dépôt de votre dossier de candidature au secrétariat de l'UFR SITEC**.

Le service recueille les CV et les transmet après étude aux entreprises qui recherchent des profils.

C'est également le service qui se charge de l'**élaboration du contrat d'apprentissage auprès de votre entreprise** dès votre candidature retenue.

**La mise en relation avec les entreprises partenaires débute dès le mois d'avril** précédant la rentrée de septembre.

Vous pouvez solliciter le service pour vous aider dans l'élaboration de votre CV et pour mieux cibler votre projet professionnel.

université  
**Paris Ovest**  
Nanterre La Défense

Université Paris Ovest Nanterre La Défense



UFR SITEC - 50, rue de Sèvres - 92410 Ville d'Avray  
Site internet : <http://ufrsitec.u-paris10.fr>